



**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Webinar**

MODE DE PARTICIPATION  
**Webinar sur Teams  
Webinar sur Teams**

DATE  
**Mardi 18 janvier 2022**

LIEU  
**Webinar sur Teams**

PARTICIPATION  
**180 €**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)  
01 70 98 06 53**

## Séminaire

### Webinar - Réglementation LCB-FT : Nouveaux dispositifs et dernières sanctions

**REPLAY DISPONIBLE ICI >> <https://youtu.be/lxNpXxVjIKc>**

**L'événement se déroulera sous forme de webinar**

Après la transposition de la 5<sup>ème</sup> Directive anti-blanchiment en 2020 et l'évaluation par le GAFI (Groupe d'Action Financière) de son dispositif de lutte anti-blanchiment et de financement du terrorisme en 2021, la France est particulièrement attentive à l'adoption et au respect des nouvelles règles. La Commission Européenne à travers son paquet législatif de juillet 2021 vise également à renforcer et harmoniser la réglementation LCB-FT dans l'UE, avec notamment le projet de création d'une autorité européenne de supervision (AMLA).

Le cadre réglementaire a été renforcé par l'arrêté du 6 janvier 2021 qui détaille les éléments du dispositif de contrôle interne et clarifie les exigences de gouvernance que doivent mettre en place les établissements financiers et les entreprises.

Les établissements financiers ont une obligation de résultat et le non-respect de ces règles entraîne d'importantes sanctions. Elles portent sur la classification des risques, la mise en œuvre des obligations de vigilance, la connaissance de l'identité des clients (KYC) ou le respect des obligations de déclaration à Tracfin.

Pour évoquer la réglementation actuelle, la jurisprudence et les projets de régulation européenne interviendront des spécialistes du conseil, avocats et juristes ainsi que le régulateur des marchés et un établissement bancaire pour analyser les impacts opérationnels.

Public visé :

- Banques, Assurances, Sociétés de gestion
- Directions des risques, conformité, juridique
- Direction des systèmes d'information
- Avocats et Conseils
- Monde académique

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les dernières évolutions de la réglementation LCB-FT
- Appréhender les risques de non-conformité LCB-FT
- S'inspirer des meilleures approches en matière de lutte anti-blanchiment

## COMPÉTENCES VISÉES

- Conformité
- Règles LCB-FT
- Gestion des risques

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livret d'accueil
- Supports de présentation
- Echanges avec les intervenants



## PROGRAMME

- 
- 8h30*      **Introduction**  
Intervenants: Brice MÉGARD (AEFR)
- 
- 8h35*      **Sanctions LCB-FT : les leçons à en tirer**  
Intervenants: Emilie LEGROUX (Mazars)
- 
- 9h00*      **Procédures de contrôle et recommandations juridiques**  
Intervenants: Cathie-Rosalie JOLY (Bird & Bird)
- 
- 9h25*      **Règlement général et doctrine de l'AMF**  
Intervenants: Sylvain AUBERT (AMF)
- 
- 9h50*      **Onboarding et parcours clients**  
Intervenants: Eric PERCHERON (OCBF)
- 
- 10h15*     **Gestion des alertes : quels outils ?**  
Intervenants: Frédéric PACE (Inetum Consulting)
- 
- 10h40*     **La cartographie et le scoring des risques LCB-FT**  
Intervenants: Claude CAMPANARO (FLAMINEM)
- 
- 11h00*     **Questions / Réponses / Echanges avec les intervenants**
-